



a kiwa company

Rapport

RAPPORT N°
GEM/15/61689464/00/FR/000
Original



Votre numéro de client : 100924877
Numéro de contrat : 2285679/5000



040 - INSP

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse tension et à très basse tension

Chemin Brulotte 2, 1430 Rebecq



Effectué le :
20/05/2026 08:57 - 10:07



Effectué par : BRYAN LEFEBVRE (5772)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS

Nom, Prénom

Adresse

Demandeur du contrôle

Nom, Prénom

DE JAEGHER Maxime

Adresse

Chemin Tinette 30, 7063 Soignies

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vincotte

100 477 272

Adresse

Code EAN

Non communiqué

N° Compteur

1SAG3200096060

Index 1.8.1 consommation
jour

2852

Index 1.8.2
consommation nuit

2766

Installation contrôlée

- Unité d'habitation

Type d'installation

Installation domestique

VINCOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé - Service Externe pour les Contrôles Techniques sur le lieu de travail
Siège social : Jan Olieslagerlaan 35 1800 Vilvoorde Belgique tel : +32 2 674 57 11 contact@vincotte.be
TVA BE 0402 726 875 RPM Bruxelles BNP Paribas Fortis : BE25 2100 4144 1482 BIC : GEBABEBB

Date d'émission : 20/05/2026

1 / 7

DONNÉES DU CONTRÔLE

Base de l'examen	- RGIE - Livre 1 de l'arrêté royal du 08/09/2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. 28/10/2019)
Type de contrôle suivant	- 6.5. Visite de contrôle
Date de réalisation de l'installation	- Avant 01/10/1981
Dérogations appliquées	- Partie 8

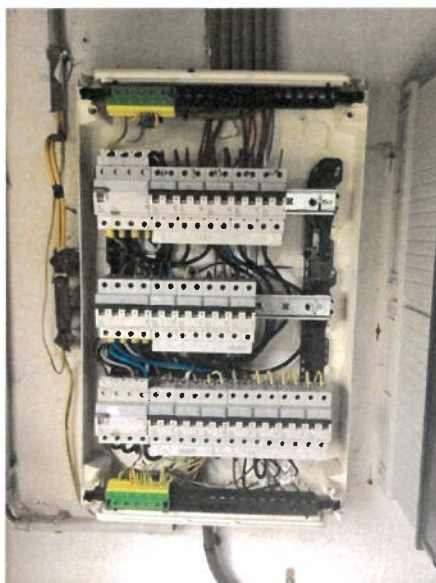
DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Alimentation	Via compteurs GRD
Protection de branchement	- Valeur nominale de la protection placée - Valeur max. autorisée de la protection de branchement
Valeur nominale de la protection placée (A)	40
Valeur max. autorisée de la protection de branchement (A)	40
Type d'interrupteur-sectionneur général	- Disjoncteur
Section canalisation d'alimentation du tableau (mm ²)	10
Canalisation d'alimentation - Type	EXVB
Tension (V)	- 3N400V AC

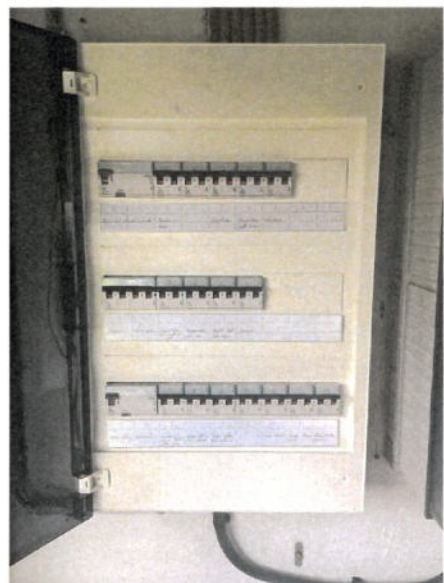
DESCRIPTION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tableau BT : TGBT

Nombre de circuits 17



(Tableau électrique)



(Tableau électrique - intérieur)

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	OK (contrôle visuel)
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	OK
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	OK
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	OK (contrôle visuel)
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Pas d'application / vérification pas possible
Mesures de protection contacts directs	OK
Mesures de protection contacts indirects	OK
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentiellles (principale et supplémentaire)	OK
Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent	OK

Les photos éventuelles illustrant par exemple les infractions, observations/remarques, notes, ... sont données à titre d'exemples et ne sont pas limitatives.

Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Mesures et essais

Type de prise de terre	Conducteurs enfoncés verticalement / Barres / piquets
Mesure résistance de dispersion	Mesure valeur de Re (Ohm) est possible
Résistance de terre BT - Re (Ohm)	22.8
Valeur d'isolement général (Mohms)	1.34

Infractions constatées

- Néant

Remarques

- Néant



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/61689464/00/FR/000

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies dans la rubrique "données du contrôle".

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 20/5/2051.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été à nouveau datés et signés.

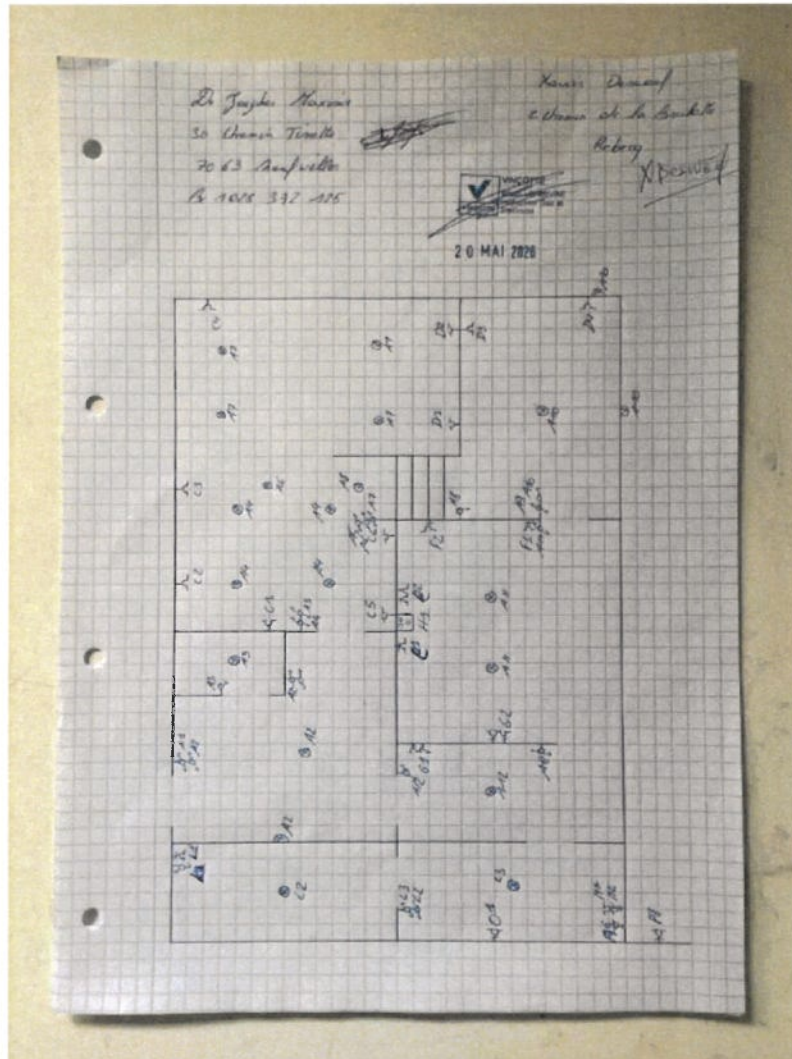
Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation n'ont pas été scellées.

Ir F. Dewint
Directeur Général

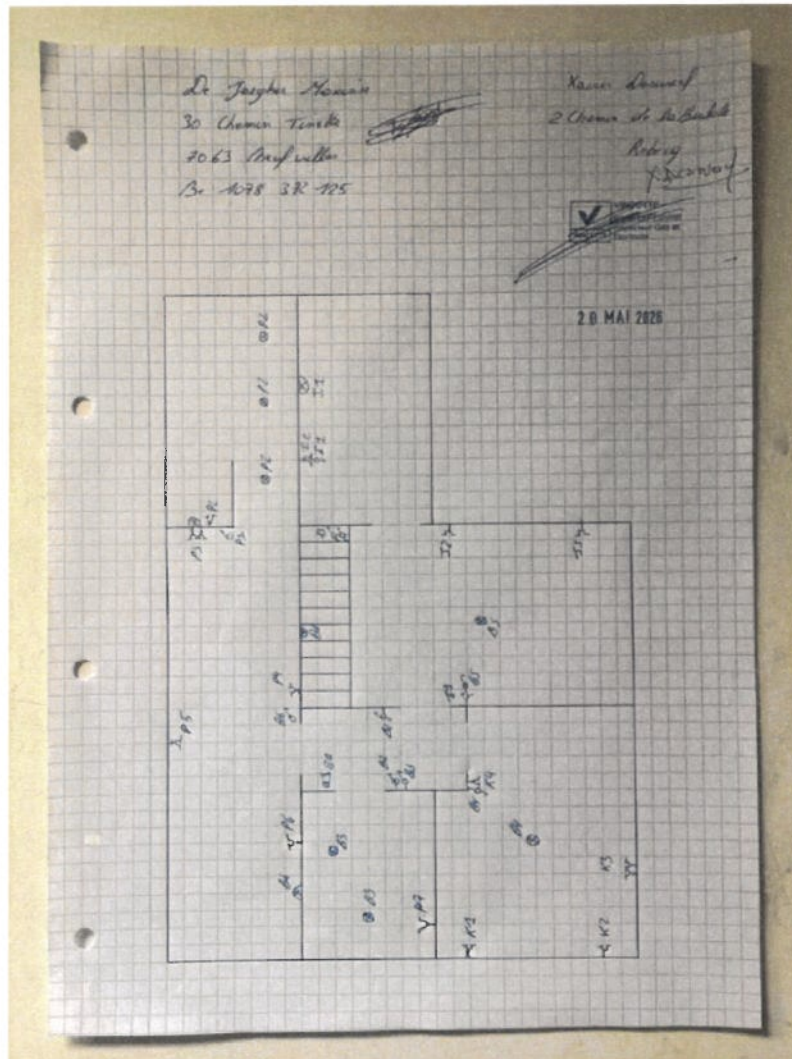
RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Plans de position



Plans de position